

Facility Manager - Technicien gestionnaire des installations et moyens généraux

Cadre d'emplois des techniciens ou adjoints techniques territoriaux

Organisme émetteur : Versailles Grand Parc

Localisation du poste : Direction des services techniques 56 avenue de St-Cloud 78000 Versailles

Direction concernée

Direction des Affaires Générales

Catégorie du poste

Catégorie B

Poste ouvert aux

Titulaires
Contractuels

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Le service des Affaires Générales assure l'accueil, l'entretien et le suivi des bâtiments, la gestion des fluides, la sécurité, la coordination et logistique interne de la communauté d'agglomération. Service transversal en lien avec la direction du patrimoine immobilier de la ville de Versailles, il garantit le bon fonctionnement de la collectivité.

Gérer l'ensemble des services et prestations pour assurer le bon fonctionnement de la communauté tant dans le suivi et la maintenance des bâtiments que dans le service aux agents et leurs conditions de travail.

Missions principales :

Logistique et organisation interne

- Référent du contrat de ménage pour le siège, CRR, maison des entreprises en lien avec la ville
- Référent contrat assurance en lien avec la ville, gestion des sinistres
- Gestion des fluides : gérer les interventions terrains
- Pour le siège : gestion du parc mobilier de bureau, inventaire, analyse des besoins et suivi des stocks
- Gestion de la flotte de véhicules (coordination entretien, réparation, assurance...) en lien avec les services techniques ville

Gestion des bâtiments, en lien avec la direction du patrimoine immobilier de la ville de Versailles

- Maintenance de 1er niveau : déplacement sur site pour réparation de premier niveau (interventions de petites envergures ne nécessitant de faire appel à un prestataire externe ...), mise en sécurité et suivi des interventions ultérieures des entreprises dans le cadre des marchés accord cadre
- Organiser et planifier les travaux pendant les congés scolaires et/ou période creuse voire de fermeture des établissements pour pouvoir réaliser les opérations programmées en liaisons avec les directions transverses de la Ville (espaces verts, personnels de service, transport/ manutention, ateliers (uniquement sur Versailles), ...)
- Assurer la coordination des travaux avec les responsables d'établissement
- Supervision de la gestion de l'appartement Rivolet : suivi agence immobilière
- Centralisation des contrats d'assurance, gestion des sinistres (en lien avec les services de la ville de Versailles)
- Traitement et saisie des demandes d'intervention ASTECH pour travaux sur site, suivi en lien avec les services internes ou avec le(s) prestataire(s)
- Mise en œuvre des actions de prévention et de sécurité incendie : exercice de sécurité, suivi des vérifications périodiques (extincteurs, ascenseurs, désenfumage, système de sécurité incendie, installation électrique ...) en lien avec les services de la ville pour les exercices de sécurité et en lien avec les prestataires pour les vérifications périodiques....

Missions ponctuelles

- Intervention ponctuelle sur des bâtiments Ville de Versailles en maintenance

Votre profil

Formation

Niveau Licence

Expérience

Expérience sur un poste similaire appréciée

Savoir-faire

- Capacités rédactionnelles
- Savoir travailler en équipe
- Travailler en transversalité
- Connaissances techniques/théoriques
- Réglementation en matière de sécurité incendie, d'accessibilité, de pathologie de bâtiment et de connaissances métiers tout corps d'état
- Appétence pour les aspects techniques et opérationnels dans le domaine du bâtiment
- Maîtriser les outils numériques et bureautiques Word, Excel, PowerPoint, gestion de projets, logiciels métiers

Savoir-être

- Rigueur
- Autonomie
- Solidarité

Conditions d'emploi

Cycle de travail

Poste à 39h/ semaine

Nombre de jours de congés

25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Communauté agglomération à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)